

**Zeitschrift:** Nachrichten V.S.B. = Nouvelles A.B.S.  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare  
**Band:** - (1926)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** [Nachrichten V.S.B. = Nouvelles A.B.S.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

BERN  
(Schweiz. Landesbibliothek) 1926. Nr. 3. Mai. (Bibliothèque nationale)

Catalogue général des bibliothèques suisses.

En vue d'établir un programme détaillé et un devis, une lettre-circulaire relative au projet de catalogue général a été adressée le 21 avril par le Président de l'A.B.S. à 55 bibliothèques suisses (soit aux bibliothèques figurant dans la statistique de 1911 comme possédant plus de 20.000 volumes), ainsi qu'à la Bibliothèque de la Société des Nations et à celle du Bureau international du Travail. Ces bibliothèques sont invitées par la circulaire à faire savoir si elles seraient éventuellement disposées à participer à l'entreprise projetée en envoyant à leurs frais un double de leurs fiches de nouvelles acquisitions et quelle serait en moyenne, par an, le nombre approximatif de ces fiches.

Bulletin collectif. (Sammelliste). Ont annoncé leur participation:

Stadtbibliothek Winterthur.

Bibliothek des Kupferstichkabinetts der öffentlichen Kunstsammlung

Biblioteca cantonale, Lugano.

(Basel.

Kantonsbibliothek Luzern.

Loi postale de 1924.

Dans le No. du 20 Janvier, notre correspondante de Lugano, remarquait avec raison que l'art. 18 (suivant lequel le destinataire peut renvoyer un imprimé en franchise de port à l'expéditeur, s'il utilise le même emballage) tient compte des besoins des libraires qui envoient des ouvrages à l'examen à leurs clients, plutôt que des intérêts des bibliothèques. Elle propose de modifier l'article dans ce sens que l'expéditeur (c'est-à-dire la Bibliothèque) puisse envoyer les livres en franchise de port et que l'envoi soit affranchi au retour par le lecteur. Cette manière de faire simplifierait beaucoup les choses pour le lecteur et pour les bibliothèques, économiserait à ces dernières comptabilité et contrôle. Nous faisons remarquer cependant deux choses:

1.° La disposition critiquée figurait déjà, bien que sous une forme différente, dans l'ancienne ordonnance postale (de novembre 1910) dont l'art. 96 indiquait clairement que l'envoi était exempt de port, non pas à l'aller, mais au retour.

2.° Si la dite disposition figurait seulement dans l'ordonnance d'exécution édictée en Juin 1925 par le Conseil fédéral ou parmi les Dispositions de détail arrêtées par la Direction des postes on en pourrait peut-être solliciter le changement; mais elle se trouve dans la loi même, votée par les Chambres fédérales, et ne peut être modifiée que par elles. Il est hors de doute qu'une demande tendant à revenir déjà, et pour un point de détail, sur une loi si récente, n'aurait aucune chance de succès et qu'on n'y peut songer. La requête aurait dû être présentée au moment de l'élaboration du projet. Il ne reste plus dès lors qu'à attendre patiemment l'occasion d'une revision partielle ou générale de la loi.

Die Zentralbibliothek Zürich bietet als Geschenk an:

Eine gebundene Serie " Grütlianer " 1891-1925. Transportkosten zu Lasten des Empfängers.

Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

A l'occasion du 4e centenaire de la Combourgeoisie avec Fribourg et Berne, la Bibliothèque a organisé une petite exposition de documents relatifs aux événements de 1526. Une exposition consacrée à la Palestine lui succédera sous peu: les pièces qui y figureront proviennent pour la plupart de la Bibliothèque palestinienne Lucien Gautier.

M. Ed. Montet, professeur honoraire de l'Université, membre de la Commission de la Bibliothèque pendant 39 ans, a fait don à celle-ci, à l'occasion de sa démission, d'un ex. du Coran en caractères coufiques du XVIIe siècle, contenu dans une musette de voyage.

M. Burkhard Reber nous a fait don par l'intermédiaire du Musée d'art et d'histoire, d'une partie de sa bibliothèque (1000 vol. et 1500 brochures) composée d'ouvrage de médecine et de pharmacie anciennes, d'archéologie et d'Helvetica. Les pièces relatives au canton d'Argovie et à la balnéologie suisse ont été remises à la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque publique et universitaire a publié la reproduction d'une carte des environs de Genève dressée par Micheli du Crest vers 1730 à l'échelle d'environ 1/15000. Cette carte est en vente à la Bibliothèque au prix de fr. 12.--; le tirage est limité à 100 ex.

Biblioteca cantonale ticinese, Lugano. Estratto dalla relazione per l'anno 1924 - 1925.

Volumi entrati: 462, fra i quali parecchi doni: opere prestate a domicilio: 2900; opere fatte venire da altre biblioteche: 19. -

È entrato in circolazione il supplemento stampato al catalogo generale che essendo compilato con criteri molto pratici riesce di facile consultazione ed è molto adoperato. - Quest'anno si fecero rilegare quasi tutti i libri dal penitenziere. - In una vetrina della sala di lettura abbiamo incominciato ad esporre per comodità dei frequentatori, le opere più interessanti man mano che entrano in biblioteca, eccettuati i libri di lettura amena. - Abbiamo iniziato un registro dei periodici in corso che sono ora 95; deve servire a rendere più accurato il controllo dei fascicoli mano mano che entrano in modo che le raccolte riescano complete, ciò che spesso non succede. - Con quest'anno si cominciò definitivamente a redigere le nuove schede secondo le norme delle biblioteche italiane. - Abbiamo iniziato d'accordo col Prof. Sambucco un catalogo ragionato (in forma di schedario) di studi biografici e critici su singoli scrittori italiani moderni e contemporanei, incominciando dal Carducci. - Quest'anno furono incaricati i 6 allievi del Corso Pedagogico del Liceo di aiutare in Biblioteca due o tre ore settimanali ciascuno. Questi allievi vengono incaricati di svariati lavori che in generale eseguono bene e volentieri. -

Le Libreria Patria fu fondata da Luigi Lavizzari, mentre era capo della Pubblica Educazione. Nel 1914 fu ceduta allo Stato del Cantone Ticino e annessa, ma non incorporata, alla Biblioteca Cantonale. Il compito della Libreria Patria è di raccogliere e conservare tutte le

pubblicazioni riguardanti direttamente o indirettamente il Cantone Ticino e cioè Opere di autori ticinesi (anche disegni o stampe), Periodici o scritti qualsiasi pubblicati nel Cantone Ticino; Opere riguardanti in qualsiasi modo il Ticino e pubblicate in qualunque paese. - opere entrate nel 1924-1925: doni 156; acquisti 61.

Invitation from the American Library Association.

In 1876, the year of the American Centennial celebration, the American Library Association was founded. To commemorate that event, a conference of the Association will be held at Atlantic City and Philadelphia, October fourth to ninth, nineteen hundred and twentysix. The general theme of the Conference will be the progress of libraries and librarianship during the fifty years since the Association was formed.

Governments, libraries, associations of librarians and bibliographers and individual librarians are cordially invited to join with the members of the American Library Association in the Anniversary Conference. The presence will be welcome also of those who, though not professionally concerned with libraries, have an interest in their development.

Conference headquarters will be at the Hotel Ambassador, Atlantic City, New Jersey. Hotel Ritz-Carlton and Hotel Chelsea will also be available for delegates to the Conference. Those planning to attend should communicate at their early convenience with the Secretary, 86 east Randolph Street, Chicago, Illinois.